

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Abacha, Sani</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 17.04.2024</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Barras, François  
Burgos, Elie

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: , 2001 - 2005*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 17.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Aussenpolitik</b>	<b>1</b>
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Zwischenstaatliche Beziehungen

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Le ministre de l'Economie **Pascal Couchepin** s'est rendu à Paris pour y discuter avec des membres du gouvernement Jospin. La ratification tardive des bilatérales par la France, finalement signées quelques jours plus tard, a notamment été abordée. Pascal Couchepin s'est ensuite envolé pour l'Iran, accompagné d'une quarantaine d'hommes d'affaires suisses. Il s'est entretenu avec le président Mohammad Khatami des relations économiques entre les deux pays. Plus tôt dans l'année, le conseiller fédéral avait visité le Nigéria, où l'affaire des fonds suisses de l'ex-dictateur Sani Abacha a été abordée en même temps que de nouveaux investissements helvétiques dans le pays. Il s'est aussi rendu à Singapour et à Brunei, afin de consolider le développement des entreprises suisses en Asie du Sud-Est.<sup>1</sup>

**GERICHTSVERFAHREN**  
DATUM: 17.02.2005  
ELIE BURGOS

Le Tribunal fédéral, après avoir été saisi en décembre 2004 par la famille de l'ancien dictateur nigérian **Sani Abacha** contre la décision de l'Office fédéral de la justice de restituer au Nigéria 500 millions de dollars bloqués sur des comptes bancaires en Suisse, a rendu son verdict dans cette affaire. Sur le demi-milliard de dollars déposés en Suisse, 458 millions (622 millions de francs suisses) seront rendus au Nigeria. Le Tribunal fédéral a toutefois partiellement accepté le recours déposé par les proches d'Abacha et a renoncé à restituer les fonds dans leur intégralité: 40 millions de dollars resteront bloqués en Suisse et seront restitués à ces derniers s'ils parviennent à apporter la preuve de l'origine non-criminelle de la somme. D'entente avec les autorités suisses, le Nigeria a prévu d'affecter l'argent restitué à des projets de développement dans le pays.<sup>2</sup>

---

1) LT, 12.9.01; 24h, 8.10.01; TG, 2.6.01; Lib., 8.2.01

2) LT, 17.2.05.